

Une rentrée pour les migrant.e.s ...

... Une rentrée pour tous ?

Mercredi 20 septembre, 17h :
COURS GEANT de Français Langue Étrangère
au Square Léon Blum, aux Mobiles (kiosque haut de Canebière)
13001 MARSEILLE

Des professionnel.le.s, des bénévoles, des migrant.e.s, des militant.e.s, des citoyen.ne.s se mobilisent

- contre la diminution de l'offre de cours de français
- contre la restriction des conditions d'entrée dans ces formations

Un constat alarmant

Des milliers de gens se trouvent sur le territoire français sans maîtriser la langue : étrangers migrants, avec ou sans papiers, récemment réfugiés ou installés en France de longue date... c'est toute une partie de la population vivant en France qui n'a pas accès à des cours. Cette réalité est mal connue, précisément parce que ceux qui sont réduits au silence ne peuvent se faire entendre.

L'insuffisance des structures existantes est criante, et ce sont les moyens d'action de ces structures que l'on veut encore réduire, réduction qui s'accompagnera d'une diminution des emplois dans ce secteur malgré les besoins énormes :

- Février 2017 : la Région PACA, qui a en charge la formation des adultes, a décidé d'arrêter le dispositif de formation ETAPS (accès aux premiers savoirs), arrêt définitif des cours au 31 août 2017.
 - 73 % d'offre de formation en moins pour l'accès aux compétences de base !
 - 800 emplois directement menacés !
 - Des milliers de gens exclus de toute formation !
- Depuis 2015, la modification des conditions d'attribution des subventions remet en cause le principe d'accueil inconditionnel : les formations ne sont financées que pour les personnes arrivées depuis moins de 5 ans (en situation légale), d'un pays hors Union Européenne... et cela ne concerne pas les Demandeurs d'Asile ! En 2016, la Région avait débloqué pour cette dernière catégorie une enveloppe exceptionnelle... qui vient d'être supprimée !

L'accès au français et aux savoirs de bases devrait être un droit

Les conseillers en insertion ne savent plus où orienter le public qu'ils accompagnent, faute d'offres de formation adaptées. D'autres personnes ne correspondent pas aux catégories administratives prévues et sont de fait laissées de côté.

Plusieurs associations tentent de répondre à des situations d'urgence par un travail bénévole. Avec des moyens dérisoires, elles font face à des besoins immenses et non recensés.

Sourd et aveugle, l'État ne veut pas entendre, ne veut pas voir cette situation qui est un des aspects de la question que posent les migrants à notre société, et plus largement, qui met en jeu l'équité et la justice dont est capable notre société. La question de l'enseignement de la langue ne se réduit pas à la seule question migratoire : ce sont des milliers de citoyens

français qui n'ont pas accès aux savoirs de base, dont la maîtrise de la langue est une composante essentielle.

Crispés face à la question migratoire, les pouvoirs publics entretiennent des contradictions : d'un côté, ils réduisent les moyens alloués à l'acquisition de la langue, de l'autre ils exigent de plus en plus de l'étranger qu'il apprenne la langue (papiers conditionnés à un niveau de langue, en particulier pour la carte de séjour de 10 ans à partir de mars 2018).

L'insuffisance des moyens – la question économique – est prétexte pour reléguer, isoler, bâillonner. Mais où est l'intérêt collectif ?

Et quel modèle sommes-nous capables de défendre si nous acceptons de laisser une partie d'entre nous silencieux et sans défense ?

On demande aux gens de se conformer à une loi rédigée dans une langue qu'ils ne peuvent pas comprendre : avoir accès à la langue, c'est la possibilité de parler, de communiquer, et aussi d'expliquer, de s'expliquer, de se défendre. Nous entendons lutter pour un droit à l'auto-défense linguistique.

Ne pas avoir accès à la langue, c'est être emmuré dans un double exil, dans l'impossibilité d'habiter pleinement le lieu où l'on est : une prison, où l'on dépend totalement des autres. Nous entendons lutter pour un droit à l'autonomie linguistique.

Pour un droit à l'autonomie, à l'accès au droit par la langue !

Pour un rétablissement de financements dignes dans le cadre d'une politique cohérente et volontaire !

Pour une offre de formation ouverte à tous, qui participe, sans faux-semblant, à une véritable lutte contre l'exclusion !

Le Collectif du français pour toutes et tous :

 **des professionnel.le.s, des bénévoles, des migrant.e.s, des militant.e.s,
des citoyen.ne.s**

 **Planète sans visa**
www.facebook.com/collectifmigrants13

 **Le Collectif FLE Marseille Sud Est**
collectif-fle-marseille.over-blog.com

 **Réseau Education Sans Frontières**
www.educationsansfrontieres.org

 **Le Groupe Langue du Réseau Hospitalité**